

Rapport sur la situation financière 2022

Groupe Mutuel Vie GMV SA



anancier 2022 Financia

2022 Rapporto fin

Financial report 202

port financier 📌 20

2022 Finanzbericht

Rapporto finanziario

ario 2022 Finanzber

anzbericht 2022 Ra

2022, une année contrastée



Chapitre 1

➤ **Résumé**

Chapitre 2

➤ **Activité de l'entreprise**

Chapitre 3

➤ **Résultats de l'entreprise**

Chapitre 4

➤ **Gouvernance d'entreprise et gestion des risques**

Chapitre 5

➤ **Profil de risque**

Chapitre 6

➤ **Evaluation**

Chapitre 7

➤ **Gestion du capital**

Chapitre 8

➤ **Solvabilité**

Chapitre 9

➤ **Annexes**

Résumé

Le présent rapport traite de la situation financière de Groupe Mutuel Vie GMV SA pour l'exercice 2022 conformément aux dispositions de la circulaire 2016/2 de la FINMA.

Les informations présentées dans ce rapport correspondent à celles qui ont été déclarées à la FINMA et soumises à un audit prudentiel. Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Vie GMV SA.

Groupe Mutuel Vie GMV SA est une société faisant partie de Groupe Mutuel Holding SA qui place l'intérêt de ses assurés au cœur de ses préoccupations. Elle est active dans le domaine de l'assurance-vie en Suisse.

Groupe Mutuel Vie GMV SA délègue à Groupe Mutuel Services SA, Groupe Mutuel Asset Management SA et Groupe Mutuel Holding SA, sur la base de conventions de gestion administrative, la gestion de l'ensemble de ses affaires.

Chiffres-clé

En millions de francs	2022	2021
Total des fonds propres	47,3	64,4
Total du bilan	1025,3	1032,6
Produits de l'activité technique d'assurance	80,8	81,3
Charges de l'activité technique d'assurance	56,3	104,2
Résultat technique	24,6	-22,9
Résultat des placements	-39,0	29,5
Résultat annuel	-17,0	2,3
Taux de solvabilité	255%	196%
Nombre de polices sous gestion	39 447	39 349

Activité de l'entreprise

2.1 Activité et stratégie

Groupe Mutuel Vie GMV SA se focalise sur la gamme d'assurance vie individuelle à primes périodiques. Que ce soit pour combler les lacunes de prévoyance à l'âge de la retraite, mettre ses proches ou soi-même à l'abri en cas d'aléas de la vie, le Groupe Mutuel Vie propose des solutions flexibles et compétitives. La nouvelle assurance épargne VarialInvest lancée en juillet 2022 a été très bien accueillie par notre réseau de distribution et nos clients. C'est notamment sa forte modularité, permettant d'accompagner et d'optimiser au mieux les objectifs épargne de nos clients qui a séduit. En quelques mois, VarialInvest se positionne déjà comme notre produit phare.

Groupe Mutuel Vie GMV SA propose ses produits d'assurance par son canal propre (agences générales du Groupe Mutuel) et par un réseau d'agents externes. Elle développe son offre de prévoyance pour les clients privés et fait ainsi évoluer son offre produit. Concrètement, elle offre des produits dans les domaines suivants :

- o Assurances de capitaux hybride (VarialInvest)
- o Assurances risques purs
 - Risques décès
 - Rente en cas d'incapacité de gain
 - Rente de survivant



Les nouvelles affaires ont continué leur progression poussée par le vif intérêt qu'a généré notre nouveau produit épargne VarialInvest. De plus, le débat autour de la votation du 25 septembre sur la réforme AVS 21 a mis une nouvelle fois la prévoyance sur le devant de la scène et confirmé son importance pour le peuple suisse. Le Groupe Mutuel Vie GMV SA propose et développe des solutions d'assurance vie permettant de répondre dans une large mesure à ces préoccupations. Elle entend également continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution.

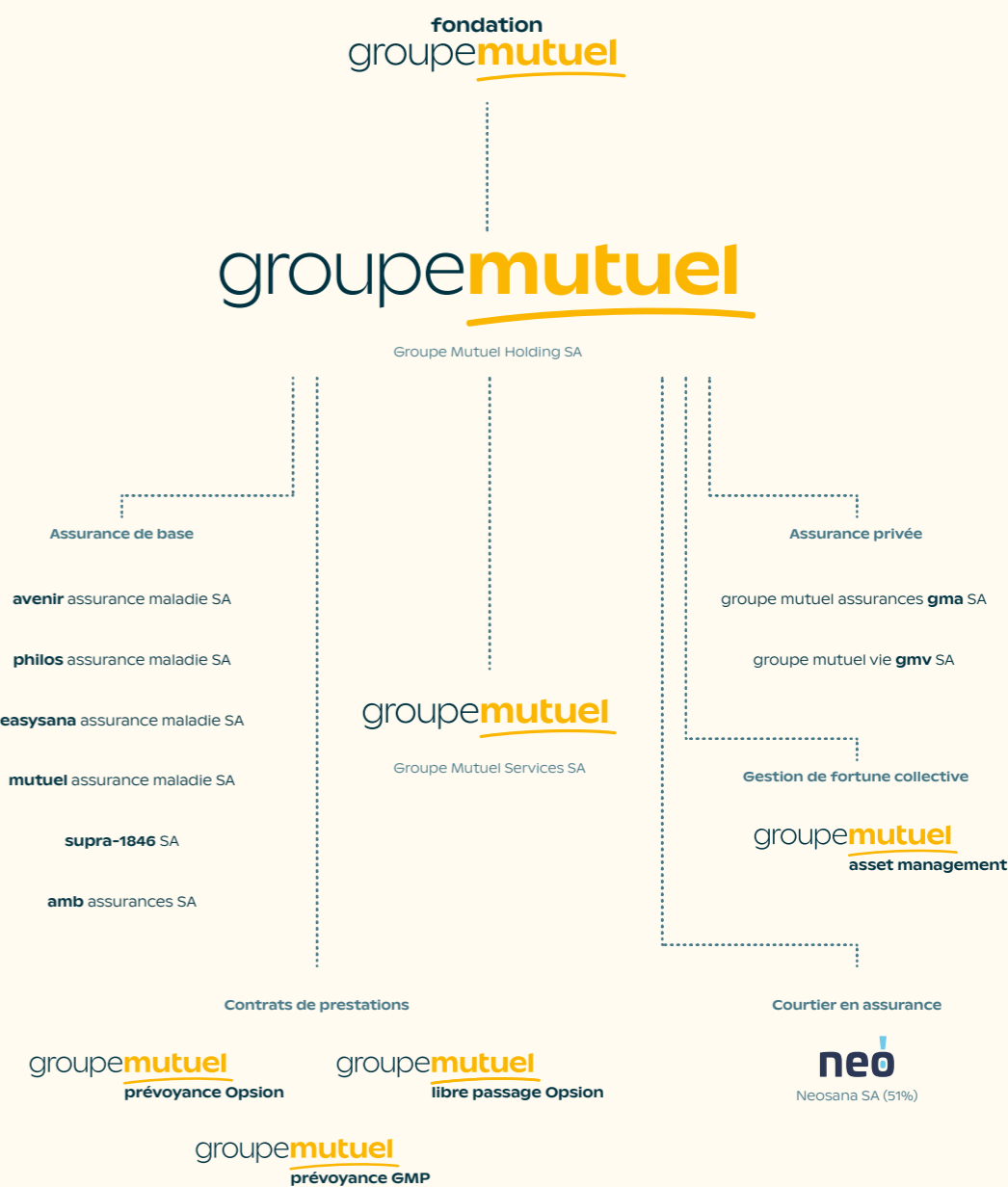
De plus, l'évolution du contexte légal nécessite l'adaptation des conditions cadres d'assurance et le développement d'outils pour mieux conseiller le client. **Groupe Mutuel Vie GMV SA va continuer à jouer un rôle clé au sein du Groupe Mutuel en permettant d'offrir, pour le client individuel, une palette produit large autour de sa personne, que ce soit de l'assurance santé complémentaire ou une couverture de prévoyance.** Les différentes possibilités qu'offre le nouveau produit épargne VarialInvest permettent au Groupe Mutuel Vie GMV SA de proposer à ses clients des solutions d'épargne sûres, tout en gardant des perspectives de rendements intéressantes. La remontée des taux et le retour de l'inflation dans un contexte économique difficile, favorisera à terme un retour à des produits à plus forte garantie.

2.2 Structure

Groupe Mutuel Vie GMV SA est une société anonyme avec un capital-action de 25 millions de francs dont le siège social est à Martigny. Ses actions sont intégralement détenues par Groupe Mutuel Holding SA. Cette dernière est détenue par la Fondation Groupe Mutuel, fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples démarches.

L'organe de révision externe est Ernst & Young SA. L'auditeur responsable est M. Cyril Motte, expert-réviseur agréé.

Groupe Mutuel Vie GMV SA délègue à Groupe Mutuel Services SA, Groupe Mutuel Asset Management SA et Groupe Mutuel Holding SA, sur la base de conventions de gestion administrative, la gestion de l'ensemble de ses affaires.



Résultats de l'entreprise

Situation financière et patrimoniale

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan s'est réduit de 0,7%, soit 7,3 millions de francs, pour s'établir à 1'025,3 millions de francs. Les investissements financiers expliquent cette diminution en évoluant de -0,8% (-7,7 millions de francs). L'ensemble des véhicules de placements a évolué dans ce sens, avec une baisse plus marquée pour les actions (-16,4%) et les placements collectifs (-17,7%). Il est à noter la réduction des liquidités de 2,9 millions de francs.

Produits d'assurance

Pour l'exercice 2022, les primes brutes de Groupe Mutuel Vie GMV SA s'élèvent à 82,7 millions de francs et sont ainsi légèrement en baisse de 0,39%, bien que le nombre de polices en vigueur au 31 décembre 2022 est en légère progression (39 447 polices en vigueur contre 39 349 en 2021).

Les primes brutes cédées aux réassureurs représentent 2,2% du volume des primes brutes, proportion légèrement supérieure à 2021 (2,1%). Le chiffre d'affaires est resté relativement stable (-0,55%).

Charges d'assurance

Les charges de l'activité technique d'assurance de 56,3 millions de francs sont en baisse de 46% par rapport à 2021. Cette réduction est principalement due à la forte variation des réserves mathématiques de l'exercice précédent. Il convient de relever un transfert de réserves mathématiques des assurances vie liées à des participations vers les assurances traditionnelles en raison d'une conversion de produit FP en mixte traditionnelle.

Les frais de gestion et d'administration sont en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 15,6 millions de francs.

Résultat technique d'assurance

Pour l'exercice 2022, le résultat technique d'assurance s'établit à **+24,6 millions de francs (-22,9 millions en 2021)**. Ce gain s'explique principalement par la variation des provisions techniques des assurance sur la vie liée à des participations.

Ce résultat technique de +24,6 millions de francs se décompose comme suit par domaine d'activité (selon annexe 9.1):

Le domaine vie individuelle affiche un résultat technique de -25,5 millions de francs contre -16,3 millions francs lors de l'exercice précédent. Cette variation est principalement imputable à l'augmentation des charges des sinistres (-31,0 millions de francs en 2022 contre -26,2 millions de francs en 2021) et aux provisions techniques (-52,1 millions de francs en 2022 contre -46,7 millions de francs en 2021).

Le domaine assurance-vie liée à des parts de fonds présente un résultat technique de +50,1 millions de francs contre -6,6 millions francs lors de l'exercice précédent. Pour ce domaine, l'amélioration est imputable à la forte réduction des réserves mathématiques de 50,1 millions de francs contre une augmentation de 8,3 millions de francs en 2021.



Résultat des placement

Les placements de capitaux sont présentés au bilan en considérant les catégories suivantes:

- o Les biens immobiliers: les terrains et immeubles sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés. Les amortissements se font de manière linéaire et selon la durée d'utilisation escomptée. La valeur des immobilisations corporelles est révisée chaque fois que l'on relève un indice précisant que sa valeur recouvrable pourrait être inférieure à sa valeur comptable. La valeur limite supérieure des immeubles est fixée par une expertise interne effectuée annuellement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une valeur d'expertise selon la méthode DCF est également calculée périodiquement par un expert externe.
- o Les titres à revenu fixe sont présentés selon la méthode du coût amorti. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les actions et placements similaires sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les placements collectifs, les produits structurés et les dérivés sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements
- o Les prêts et les prêts sur police sont évalués à la valeur nominale sans correctif de valeur. Les prêts sur police sont limités à leur valeur de rachat.
- o Les contrats à terme sur devises sont évalués à la valeur de marché à la date de clôture. Ils sont présentés au brut dans les créances et les dettes sur instruments financiers dérivés. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres produits financiers et autres charges financières.

Les placements ont dégagé une perte de 18,4 millions de francs en 2022, uniquement pour la fortune traditionnelle. Le résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations est aussi négatif, soit 20,6 millions de francs.

Bien que les titres à revenu fixe et les biens immobiliers ont contribué positivement à la performance, l'ensemble des autres classes d'actifs a contribué négativement à la performance, en particulier les actions qui ont pâti de l'évolution fortement négative des marchés financiers se traduisant par des moins-values non réalisées substantielle. La contribution positive des obligations provient essentiellement des produits d'intérêt. La performance des autres placements provient des moins-values non réalisées. La contribution au résultat des produits des prêts est positive bien que marginale par rapport aux autres classes d'actifs.

La performance des placements de l'assurance vie liée à des participations est en forte baisse, celle-ci est due essentiellement aux fonds en actions dont les moins-values non réalisées ont vu une hausse significative en raison de l'évolution fortement négative des marchés financiers.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à 32,4 millions de francs, principalement influencés par les moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation sur les différentes classes d'actifs qui représentent 88% du total. Le solde provient d'une part des charges de placement, principalement des biens immobiliers, et d'autre part des moins-values réalisées, majoritairement des placements collectifs. Quant aux placements de l'assurance vie liée à des participations, les charges s'élèvent à environ 53478 francs.

L'attribution à la provision sur risques liés aux placements de capitaux se monte à 0,14 millions de francs.

Le résultat des placements par catégories d'actifs se présente comme suit (en millions de francs). Une vue plus détaillée se trouve dans l'annexe 9.2 aux pages 64-66 :

Produits des placements	2022	2021
Biens immobiliers	1,7	1,7
Titres à revenu fixe	6,4	6,8
Prêts	0,3	0,3
Actions	3,1	11,5
Autres placements	2,6	7,8
Total produits	14,0	28,0

Charges financières et frais de gestion des placements	2022	2021
Biens immobiliers	-1,5	-3,7
Titres à revenu fixe	-2,3	-1,3
Prêts	0,0	0,0
Actions	-11,0	-2,3
Autres placements	-17,7	-3,4
Total charges et frais de gestion	-32,4	-10,7

Résultat des placements de l'assurance liée à des participations	2022	2021
Fonds en actions	-14,2	12,3
Fonds obligataires	-7,1	-0,9
Autres placements	0,7	0,7
Total résultat placements de l'assurance liée à des participations	-20,6	12,1
Résultat net des placements	-39,0	29,5

Résultat de l'exercice

Groupe Mutuel Vie GMV SA dégage en 2022 une perte nette de -17,0 millions de francs, contre un gain de 2,3 millions l'année précédente.

Les résultats détaillés sont présentés dans l'annexe 9.1 selon le format prévu par la circulaire FINMA 2016/2 ainsi que dans les comptes annuels sous l'annexe 9.2.

Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

4.1 Gouvernance d'entreprise

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment pour la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse à travers de multiples démarches.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe. De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding. Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés. Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management SA peuvent également offrir ses prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Groupe Mutuel Vie GMV SA et Groupe Mutuel Holding SA sont actifs dans toute la Suisse. Les activités opérationnelles sont effectuées dans six centres de service: Martigny (VS), le siège social, Sion (VS), Lausanne (VD), Villars-sur-Glâne (FR), Bâle (BS) et Zurich-Oerlikon (ZH). Cette présence décentralisée est complétée par un réseau de vente constitué de 38 agences locales réparties dans l'ensemble de la Suisse.



Organigramme du Groupe Mutuel au 31.12.2022



Le Conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA

Présidente
Karin Perraudin

Vice-président
Roland Marcel Eberle

Secrétaire
Fabio Naselli Feo

Membre
Marc-André Ballestraz

Membre
Jean-Blaise Conne

Membre
Charles Relecom

Membre
Urs Schwaller

Membre
Jürg E. Tschanz

La Direction générale



Thomas Boyer
Directeur général



Sophie Revaz
Directrice
Prestations individuelles



Paul Rabaglia
Directeur
Finances



Thomas J. Grichting
Directeur
Services



Pierre-Luc Marilley
Directeur
Relation clients



Jérôme Mariéthoz
Directeur
Santé & Prévoyance
Clients Privés



Philippe Buthey
Directeur
Technologie



Vincent Claivaz
Directeur
Santé & Prévoyance
Clients Entreprise



Cédric Scheiben
Directeur
Distribution



Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Vie GMV SA. **Il est composé de trois membres au minimum, élus pour deux ans.** Il décide de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Le Conseil d'administration est soutenu dans ses décisions par trois commissions spécialisées instituées au sein de Groupe Mutuel Holding SA, la Commission d'Audit et des Risques, la Commission Projets stratégiques et Innovation et la Commission de Rémunération et de Nomination. **Elles agissent pour le Groupe Mutuel Holding SA, mais également pour Groupe Mutuel Vie GMV SA.** Les commissions informent régulièrement le Conseil d'administration de leurs activités.

Composition du Conseil d'administration:

Présidente Mme Karin Perraudin ²

Vice-président M. Roland Eberle ³

Secrétaire M. Fabio Naselli Feo ²

Administrateurs M. Marc-André Ballestraz ^{1,3}

M. Jean-Blaise Conne ¹

M. Charles Relecom ²

M. Urs Schwaller ^{1,3}

M. Jürg Tschanz ²

¹ Membre de la Commission d'audit et des risques

² Membre de la Commission innovation et transformation digitale

³ Membre de la Commission de rémunération et de nomination



Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel Holding SA et de l'ensemble de ses sociétés incombe à la Direction générale. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le Conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Composition de la Direction générale au 31.12.2022* :

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directeurs	Mme Sophie Revaz
	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

* La composition de la Direction générale a évolué début 2022: départ de M. Florian Raemy et arrivées de M. Jérôme Mariéthoz et M. Cédric Scheiben



4.2 Gestion des risques et système de contrôle interne (SCI)

Cadre global et stratégie

Le Conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer, puis mettre en œuvre les mesures adéquates.

La gestion des risques et le SCI sont définis et détaillés dans une hiérarchie documentaire complète. La politique de gestion des risques définit le cadre global, laquelle est complétée par des directives spécifiques en matière de risques assurantiels, de risques opérationnels, des règles applicables à la gestion des capitaux et de compliance.

Objectifs

La gestion intégrée des risques contribue à protéger la valeur et les actifs de la société et de garantir, en tout temps, les engagements pris vis-à-vis des assurés. Elle permet également d'exploiter les opportunités stratégiques et de nourrir la prise de décisions en fournissant des informations sur l'évolution des risques.

Principes fondamentaux

L'approche d'ensemble de la gestion des risques est pragmatique et adaptée aux activités, à la taille et au niveau de complexité de l'entreprise. Elle fait partie des processus et contribue à la prise de décision de l'entreprise. Enfin, elle est structurée, dynamique, itérative et s'adapte au changement.

Système

La gestion intégrée des risques et des contrôles est formalisée dans un outil SCI largement utilisé par l'industrie de l'assurance.

Groupe Mutuel Vie GMV SA de par ses activités encourt des risques et veut les gérer et les contenir. La prise de risque est au cœur de notre capacité d'innovation, de notre succès en tant qu'entrepreneurs, et de notre création durable de valeur. Les risques sont définis comme des événements futurs, actions ou changements dans notre environnement qui peuvent causer une déviation négative (menace) sur la réalisation des objectifs.

La gestion des risques de Groupe Mutuel Vie GMV SA s'appuie sur des bonnes pratiques de l'industrie de l'assurance.

La gestion des risques est un outil de gestion et d'aide à la décision qui s'assure que les risques significatifs sont identifiés, gérés et suivis.

Organisation

La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- o **La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.** A ce titre, la ligne de management est responsable de l'identification, de l'évaluation et de la gestion des risques, ainsi que du maintien d'un système de contrôle interne efficace.
- o **La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Conformité, Gestion des risques et des contrôles, RSSI, DPO et BCM, ainsi que l'Actuaire responsable.** Ces fonctions apportent leur expertise et méthodologie dans l'analyse, la maîtrise et le suivi de certaines catégories de risques.
 - La fonction Compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe de l'entreprise.
 - La fonction Gestion des risques et contrôles est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.
 - La fonction RSSI est responsable de la sécurité des systèmes d'information.
 - La fonction DPO (data protection officer) est en charge de la protection des données.
 - La fonction BCM (business continuity management) s'assurant de la continuité des processus opérationnels critiques de l'entreprise.
 - L'actuaire responsable dirige la partie technique du plan d'exploitation et porte la responsabilité du calcul correct de la marge de solvabilité, de la conformité de la fortune liée aux dispositions du droit de la surveillance, de l'utilisation de bases techniques adéquates et de la constitution de provisions techniques suffisantes.
- o **En tant que troisième ligne de défense indépendante, la fonction d'audit interne fournit une assurance sur le fonctionnement des première et deuxième lignes.** L'audit interne soutient le Conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

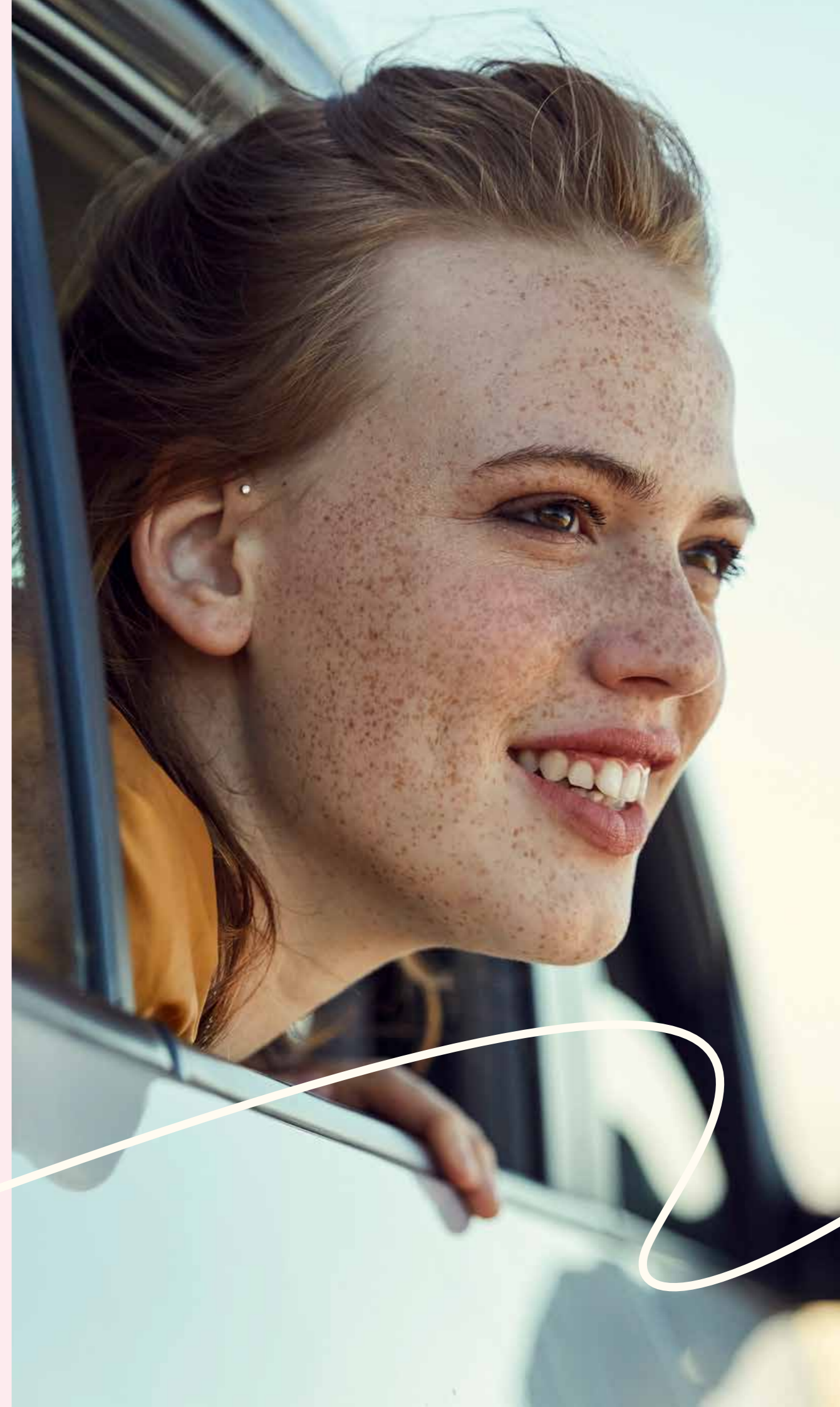
Les fonctions Compliance, Gestion des risques, RSSI, DPO et BCM sont rattachées à un membre de la Direction générale. Elles disposent d'un droit d'accès illimité à l'information, jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leurs activités respectives.

Les fonctions de contrôle sont intégrées dans l'entreprise notamment via le réseau de relais risques et contrôles, conformité, protection des données et sécurité métier. Toutes les fonctions de contrôle de l'entreprise collaborent et coordonnent leurs activités de contrôle.

Profil de risque

Au centre de l'établissement du profil de risque de Groupe Mutuel Vie GMV SA se trouve le catalogue de risques. Celui-ci est divisé en quatre catégories: les risques stratégiques, les risques d'entreprise, les risques quantitatifs, qui correspondent aux risques de solvabilité/financement, actuariels et de placements inhérents à l'activité de la société, et les risques opérationnels, de nature qualitative, correspondant aux risques liés aux personnes, aux processus, aux systèmes et aux événements externes.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, les mesures de réduction du risque sont considérées. En effet, les risques sont évalués «nets» des effets des mesures de réduction du risque déjà en place. Dans le cas où, après évaluation du risque, le risque résiduel ne respecte pas le seuil défini, des mesures additionnelles sont mises en œuvre.



5.1 Risques stratégiques

Les risques stratégiques incluent tout risque pouvant avoir un impact sur la survie de l'entreprise. Ils sont liés à l'incapacité de l'entreprise à appréhender l'environnement, à élaborer des stratégies suffisamment visionnaires pour assurer la pertinence continue et la longévité de l'organisation, à développer des produits et des services qui répondent aux dynamiques et exigences du marché. Les risques stratégiques sont gérés par le Conseil d'administration.

5.2 Risques d'entreprise

Les risques d'entreprise sont liés à la gestion et au pilotage de l'entreprise. Leur gestion incombe à la Direction générale dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie. Il s'agit d'une part, des risques liés à la gouvernance d'entreprise, à l'organisation et au mode de fonctionnement de l'entreprise et, d'autre part, des risques liés à la non-réalisation ou réalisation partielle de la stratégie.

5.3 Risques quantitatifs

Les risques quantitatifs sont soumis à des limites définies dans différents politiques et directives en matière de risque. Les modalités de suivi des indicateurs de risque et de leurs limites sont également décrites dans ces documents. Les risques d'assurance et de marché sont exprimés ci-dessous par le « expected shortfall » utilisé dans le cadre du Test suisse de solvabilité (SST), défini par la FINMA. Il s'agit d'une mesure de risques calculant la moyenne des pertes subies lors de chocs adverses. Le risque est couvert par le capital porteur de risque, soit les fonds propres et les provisions de la société (fortune libre et fortune liée); en d'autres termes, l'ensemble des actifs permettant de couvrir les engagements et au-delà.

Les risques quantitatifs auxquels Groupe Mutuel Vie GMV SA est exposé sont les suivants:

- o Risque d'assurance
- o Risque de marché
- o Risque de crédit
- o Risque de liquidité

Les valeurs de besoin en capital pour les différents risques sont présentés dans le tableau du chapitre 8.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance ou risque technique, est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet de la réalisation aléatoire des risques assurés d'une part et des incertitudes propres à l'estimation des paramètres actuariels d'autre part. En d'autres termes, les sinistres sont plus élevés que les estimations et par conséquent les primes ne couvrent pas suffisamment les sinistres

Compte tenu de l'activité d'assurance de Groupe Mutuel Vie GMV SA, le risque d'assurance est considéré comme significatif. La gestion du risque d'assurance est définie par la directive sur les risques d'assurance.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet de modifications de la situation conjoncturelle ou de facteurs économiques (facteurs de risque). Ces facteurs de risque couvrent les secteurs des taux d'intérêt, des actions, de l'immobilier et des placements alternatifs.

Le risque de marché est considéré comme significatif, compte tenu du volume total des placements. La directive interne sur les risques de marché, crédit et liquidité et le règlement de placement définissent le cadre applicable.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de fluctuation du capital porteur de risque sous l'effet des défaillances et des modifications de la notation des contreparties.

Le risque de crédit lié aux placements pour Groupe Mutuel Vie GMV SA est cadré par la directive sur les risques de marché, crédit et liquidité et les limites de risque définies. La société investit uniquement dans des actifs notés « investment grade », soit une note de crédit allant de AAA à BBB-.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque de ne pas pouvoir disposer des moyens financiers liquides nécessaires lorsque les obligations de paiement arrivent à échéance, ou de ne pouvoir en disposer qu'à des conditions défavorables. Le risque de liquidité est marginal pour Groupe Mutuel Vie GMV SA. En effet, le montant de liquidités opérationnelles immédiates combiné aux actifs réalisables à très court terme est tel que le risque de liquidité est négligeable. La société a donc la pleine capacité à honorer intégralement, et dans les délais, ses obligations de paiement arrivés à échéance.

Risque de concentration

Groupe Mutuel Vie GMV SA n'est pas exposée à des risques de concentration significatifs grâce un système de limite.



5.4 Risques opérationnels

Pour les risques opérationnels, la gestion intégrée des risques et des contrôles suit une méthodologie classique.

Le processus commence par l'identification des risques et des contrôles associés. En premier lieu, c'est le contrôle qui est évalué par les métiers en termes de conception et de réalisation selon une échelle interne. Le métier effectue deux évaluations par risque: dans un premier temps l'évaluation du risque inhérent (ne considérant pas les contrôles qui lui sont directement attribués), puis l'évaluation du risque résiduel (en considérant les contrôles qui lui sont attribués directement). L'évaluation du risque résiduel porte ainsi sur trois critères: la fréquence/probabilité de la survenance du risque, son impact potentiel et le niveau de contrôle.

En complément à cette auto-évaluation, la fonction Gestion des risques et contrôle interne procèdent dans leur rôle de deuxième ligne de défense à une revue indépendante des risques et des contrôles.

Au final, la cartographie des risques opérationnels est obtenue pour l'ensemble de la société. Les risques sont disposés dans la matrice de criticité résiduelle en fonction de leur impact et de leur fréquence/probabilité. Pour chaque risque une stratégie de gestion du risque résiduel (réduire ou accepter) adéquate est définie.

Au cours de l'exercice 2022, les risques opérationnels identifiés, évalués et analysés par les métiers et la fonction Gestion des risques relèvent principalement des préoccupations suivantes:

- o Destructures des installations de production
- o Dysfonctionnement informatique
- o Gestion défailante de projets
- o Indisponibilité des systèmes informatiques
- o Non-respect de la LPD
- o Non-conformité à la législation, règlements et/ou prescriptions particulières
- o Risque de BCM
- o Sécurité informatique

5.5 ORSA

Groupe Mutuel Vie GMV SA procède annuellement à une évaluation prospective de ses risques et de sa solvabilité (ORSA – Own Risk and Solvency Assessment) conformément à la circulaire FINMA 2016/3. L'ORSA fait partie intégrante de la planification stratégique des activités de l'entreprise.

L'ORSA englobe la totalité des processus et méthodes utilisés par Groupe Mutuel Vie GMV SA:

- o pour identifier, évaluer, contrôler, réduire et gérer les risques pour la période d'évaluation
- o pour déterminer l'adéquation du capital (c'est-à-dire mettre en perspective les besoins en capitaux et les capitaux disponibles) pour la période d'évaluation
- o ce processus est ponctué par la rédaction d'un rapport

L'ORSA est prospectif sur 4 ans et conçu pour vérifier que les objectifs stratégiques puissent être atteints sans mettre en péril la survie de l'entreprise. Il doit, en effet, fournir la preuve que le capital disponible permet de couvrir les obligations de l'entreprise et de la continuité des affaires, en cas de scénarios adverses pertinents.

L'évaluation prospective des risques est effectuée selon plusieurs scénarios:

- o Scénario «conditions normales» qui correspond à la réalisation des objectifs stratégiques
- o Scénarios adverses stressant les différents risques auxquels l'entreprise est exposée

Les risques sont divisés en quatre catégories, les risques stratégiques, les risques d'entreprise, les risques quantitatifs et les risques opérationnels. Les deux premières catégories de risques sont sous la responsabilité des organes dirigeants et concernent la vision et le pilotage de l'entreprise, tandis que les deux dernières catégories sont directement liées à l'activité de l'entreprise et sont sous la responsabilité des métiers. En ce qui concerne les risques quantitatifs, l'indicateur utilisé pour vérifier la pérennité de l'entreprise sur la période d'évaluation est le ratio de solvabilité. Nous considérons un deuxième point de vue significatif quantitatif: les fonds propres statutaires. Rappelons que pour la pérennité de l'entreprise, la solvabilité doit être supérieure ou égale à 100% et les fonds propres statutaires doivent être positifs. Quant aux risques opérationnels, la notion de continuité des affaires ainsi que la description et appréciation qualitatives des différents impacts, nous permet d'évaluer la pérennité de l'entreprise.

Les résultats de l'ORSA 2022 montrent que l'entreprise dispose de suffisamment de capital pour faire face à la plupart des événements extrêmes sur les risques quantitatifs (assurance, marché, crédit, liquidité) à l'exception du scénario de pandémie.

Celui-ci a un impact fort l'année de survenance de la crise et pourrait mettre en péril la survie de l'entreprise à court terme. Toutefois sa survie à long terme n'est pas menacée, sans mesure particulière sa solvabilité remonterait au-dessus des exigences réglementaires dès la fin de la crise. De plus, le propriétaire de GMV pourrait procéder à une augmentation de capital dès l'année de crise. Les fonds propres statutaires sont suffisants en tout temps.

Concernant les impacts opérationnels, certains scénarios extrêmes (Destruction des salles de serveurs et perte de données, cyberattaque), s'ils venaient à se produire, pourraient mettre la société en difficulté d'un point de vue de la continuité des affaires. Le prestataire de service, à qui l'entreprise délègue l'ensemble de ses opérations, a mis en place des mesures visant à réduire ces risques, notamment la gestion de la continuité (Business Continuity Management BCM).

Evaluation

Le tableau suivant présente le bilan avec une évaluation proche du marché (montants en millions de francs).

Bilan proche du marché (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)	01.01.2023	01.01.2022	Adaptations 2022
Valeur des placements proche du marché			
Biens immobiliers	44	37	
Participations			
Titres à revenu fixe	487	560	
Prêts	30	27	
Hypothèques			
Actions	45	54	
Autres placements	122	134	
Placements collectifs de capitaux	97	111	
Placements alternatifs de capitaux	0	0	
Produits structurés	25	23	
Autres placements de capitaux	0	0	
Total des autres placements	728	811	
Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations	120	157	
Créances sur instruments financiers dérivés	7	-1	
Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
Liquidités	31	34	
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	4	
"Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)"	4	4	
"Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)"			
Assurance directe : assurance dommages			
Assurance directe : assurance-maladie			
Réassurance active : assurance dommages			
Réassurance active : assurance-maladie			
Assurance directe : autres affaires			
Réassurance active : autres affaires			
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Immobilisations corporelles			
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis			
Immobilisations incorporelles			
Créances nées d'opérations d'assurance	1	1	
Autres créances	1	1	
Autres actifs			
Capital non encore libéré			
Comptes de régularisation	6	5	
Total des autres actifs	169	200	
Total de la valeur des actifs proche du marché	897	1 011	

Bilan proche du marché (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)	01.01.2023	01.01.2022	Adaptations 2022
BEL* : Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)			
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	443	521	
Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)	443	521	
Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
Assurance directe : assurance dommages			
Assurance directe : assurance-maladie			
Réassurance active : assurance dommages			
Réassurance active : assurance-maladie			
Assurance directe : autres affaires			
Réassurance active : autres affaires			
Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations	112	158	
Assurance directe : assurance-vie liée à des participations	112	158	
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Valeur proche du marché des autres engagements			
Provisions non techniques	1	1	
Dettes liées à des instruments de taux			
Dettes sur instruments financiers dérivés	8	0	
Dépôts résultant de la réassurance cédée			
Dettes nées d'opérations d'assurance	11	11	
Autres passifs			
Comptes de régularisation	2	2	
Dettes subordonnées	31	27	
Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	607	720	
Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	290	291	

* BEL: Best Estimate of Liabilities

Le bilan proche du marché est évalué selon les principes suivants:

o Pour les actifs:

- Les actions et les obligations (titres à revenus fixes) sont évaluées à la valeur de marché selon leur cotation en bourse.
- Les immeubles sont évalués à la valeur de marché, basée sur des expertises externes.
- Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale.
- Les autres actifs correspondent à leurs valeurs statutaires, exceptés les frais d'acquisition selon les explications des différences ci-dessous.

o Pour les passifs:

- Les engagements d'assurance sont estimés en «best estimate» selon le modèle standard SST FINMA.
- Les autres engagements correspondent à leurs valeurs statutaires, exceptés la provision sur titre selon les explications des différences ci-dessous.

Les différences suivantes sont à relever entre le bilan proche du marché et le bilan statutaire:

o La différence entre les valeurs des actifs dans le bilan proche du marché et dans le bilan statutaire s'élève à -128,3 millions de francs et est expliquée par les facteurs suivants:

- Les frais d'acquisition non amortis dans le bilan statutaire pour -54,2 millions de francs. Ces frais d'acquisition différés ne sont pas porteur de risque et sont donc absents du bilan SST.
- L'évaluation des titres à revenu fixe (obligations) pour -76,0 millions de francs, lesquels sont évalués au niveau statutaire selon la méthode du coût amorti (amortized cost).
- La différence d'évaluation des immeubles pour 1,8 million de francs, le bilan statutaire tenant compte des amortissements.

o La différence entre les valeurs des passifs dans le bilan proche du marché et dans le bilan statutaire s'élève à -371,0 millions de francs est principalement expliquée par les facteurs suivants:

- Différence d'évaluation des provisions techniques pour -343,4 millions de francs.
 - Assurance vie non liées à des participations (-309,3 millions de francs)
 - Assurance vie liées à des participations (-34,1 millions de francs)
- L'absence des provisions pour les risques de placements de capitaux dans le bilan best estimate pour -31,2 millions de francs. La valeur best estimate de cette provision est égale à zéro s'agissant d'une réserve libre.

Gestion du capital

Groupe Mutuel Vie GMV SA dispose de solide fonds propres avec 47,3 millions de francs. La stratégie de gestion du capital s'inscrit sur le long terme et vise au renforcement des fonds propres. Le bénéfice est attribué aux réserves, augmentant ainsi les fonds propres. Groupe Mutuel Vie GMV SA est exposée à différents risques liés à son environnement de marché et économique (risque d'assurance, de marché, de crédit et de liquidités). Ce qui nécessite une sécurité financière, laquelle se traduit par le taux de solvabilité. En tant que société privée Groupe Mutuel Vie GMV SA doit s'autofinancer. En effet, elle n'a pas accès aux marchés des capitaux et doit ainsi planifier le financement des développements futurs.





Structure des fonds propres statutaires (en millions de francs)

	31.12.2022	31.12.2021
Capital-actions	25,0	25,0
Réserves légales fonds d'organisation	1,0	1,0
Réserves légales issues du bénéfice	3,2	3,0
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Réserve libre	32,0	30,0
Report de bénéfice	3,1	3,1
Bénéfice de l'exercice	-17,0	2,3
Total des capitaux propres	47,3	64,4

Les fonds propres issus de la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché (cf. chapitre 6) s'élèvent à 294 millions de francs, soit 246 millions supérieurs aux fonds propres statutaires.



Fonds propres
à 294 millions
de francs



Supérieur de
246 millions de francs
**aux fonds propres
statutaires**

Solvabilité

Le calcul de la solvabilité se base sur le test suisse de solvabilité (SST) selon les modèles standards de la FINMA. Le SST sert à évaluer la capitalisation d'une entreprise d'assurance. Le SST définit la quantité de fonds propres (capital porteur de risque) dont un assureur doit, au minimum, disposer pour couvrir les risques. Ce minimum est fixé en tenant compte des risques pris par l'assureur (capital cible). Le capital porteur du risque se fonde sur des valeurs proches du marché (cf. chapitre 6).



Les informations sur la solvabilité présentées dans ce chapitre correspondent à celles qui ont été déclarées à la FINMA et sont soumises à un audit prudentiel.

Le SST pour l'exercice sous revue a été établi, comme l'année précédente, selon les différents modèles standards FINMA. Aucune adaptation spécifique à l'entreprise n'a été apportée aux modèles standards.



Situation de la solvabilité (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)

Calcul du capital porteur de risque – CPR (en millions de francs)	01.01.2023	01.01.2022	Adaptations 2022
Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	290,0	290,9	
Déductions	0,0	0,0	
Fonds propres de base	290,0	290,9	
Capital complémentaire	30,6	26,8	
CPR	320,5	317,7	
Calcul du capital cible (en millions de francs)	01.01.2023	01.01.2022	Adaptations 2022
Risque technique	25,5	23,9	
Risque de marché	102,6	133,0	
Risque de crédit	18,9	23,3	
Effets de diversification	-22,3	-21,9	
Montant minimum et autres effets sur le capital cible	14,4	15,8	
Capital cible	139,1	174,0	
Quotient SST	01.01.2023	01.01.2022	Adaptations 2022
CPR/Capital cible	254,6%	195,7%	

La solvabilité de Groupe Mutuel Vie GMV SA affiche un taux de 255%. Ce qui signifie que le capital porteur de risque est supérieur au capital cible. La hausse par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la hausse des taux d'intérêt sans risque.

Selon les directives de la FINMA, le ratio SST correspond à la relation entre le capital porteur de risque diminué du montant minimum et le capital cible sans ce montant minimum. Le montant minimum est le coût du capital nécessaire pour couvrir les risques futurs pendant la durée de liquidation des engagements actuariels. Ce montant est basé sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de nouvelle production et que le portefeuille est considéré en run-off (liquidation). Le montant minimum est calculé comme la valeur actualisées des coûts du capital pour le capital risque sur une année pour la durée restante des engagements d'assurance du portefeuille. Pour Groupe Mutuel Vie GMV SA le montant minimum s'élève à 21,8 millions de francs et a été calculé selon le modèle standard SST de la FINMA. Le montant minimum a légèrement baissé par rapport à l'exercice précédent (-2,0 millions de francs). Après déduction et prise en compte du capital complémentaire, le capital porteur de risque s'élève alors à un montant de 320,5 millions de francs (exercice précédent 317,7 millions de francs).

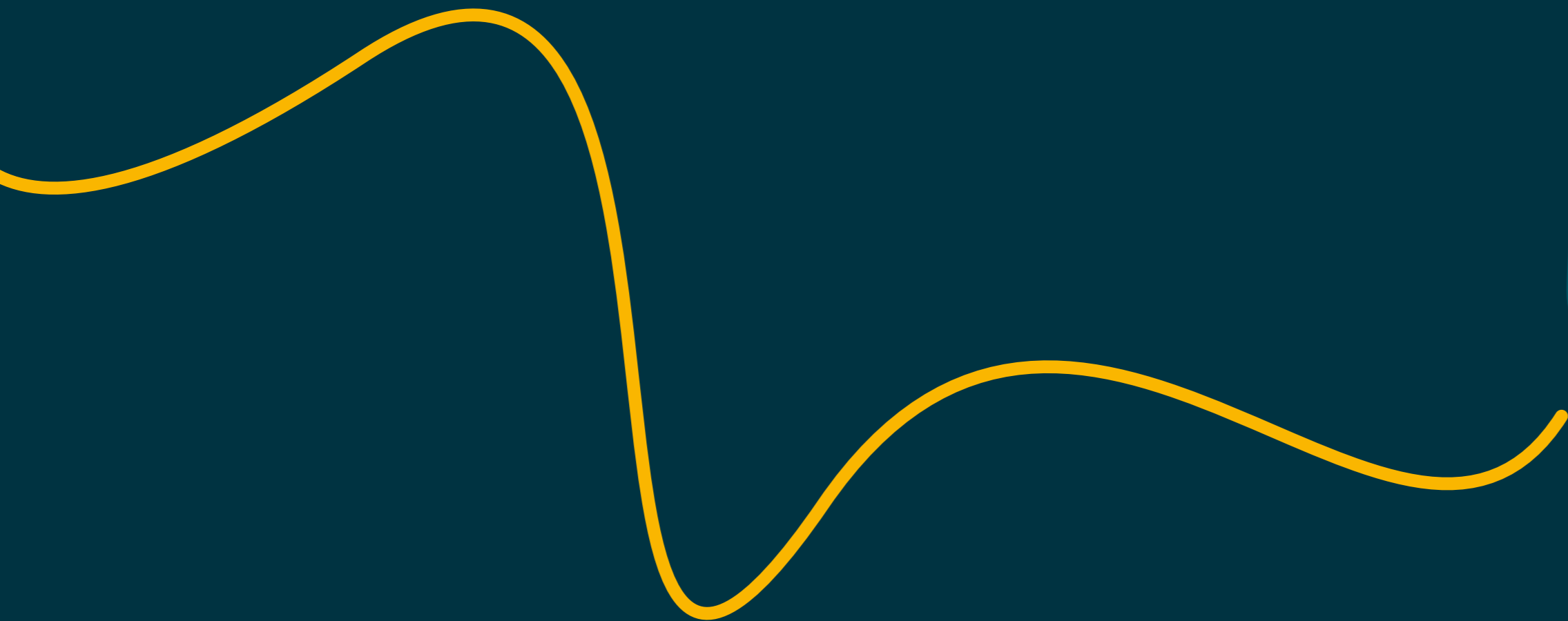
Le capital cible avec 139,1 millions de francs est en baisse de 20% par rapport à l'exercice précédent. Le montant des risques de marchés est en baisse suite à la diminution du risque de taux d'intérêt.

Les tableaux suivants présentent le risque de marché et le risque d'assurance évalués individuellement pour les facteurs de risque les plus importants avec les effets de diversification :

Répartition du risque de marché (en millions de francs)	01.01.2023	01.01.2022
Taux d'intérêts	72,5	93,0
Spreads	35,4	42,5
Monnaies	11,6	15,2
Actions	31,7	37,4
Immobilier	6,5	5,8
Risque de volatilité des actions (VIX)	9,6	10,7
Effet de diversification	-64,6	-71,7

Répartition du risque d'assurance (en millions de francs)	01.01.2023	01.01.2022
Risque de mortalité	2,9	2,6
Risque de longévité	0,3	1,1
Risque d'invalidité	4,4	6,2
Risque de réactivation	5,5	6,2
Risque de coûts	19,5	21,0
Risque de rachats	7,3	1,4
Effet de diversification	-14,4	-14,7

Annexes



9.1 Résultats (selon circ. FINMA 2016/2 Annexe 1)

En CHF, indications en millions	Total		Affaires en Suisse			
			Vie individuelle		Assurance-vie liée à des parts de fonds	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Primes brutes	82,8	83,1	73,3	70,5	9,5	12,6
Primes brutes cédées aux réassureurs	-1,8	-1,7	-1,7	-1,7	-0,1	-0,1
Primes nettes pour propre compte	80,9	81,4	71,6	68,9	9,3	12,5
Variations des reports de primes	-0,1	-0,1	-0,2	-0,1	0,1	0,0
Variations des reports de primes: part des réassureurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Primes nettes acquises pour propre compte	80,8	81,3	71,4	68,8	9,4	12,5
Autres produits de l'activité d'assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des produits de l'activité technique d'assurance	80,8	81,3	71,4	68,8	9,4	12,5
Charges des sinistres: montants payés bruts	-39,2	-36,4	-31,6	-26,9	-7,6	-9,5
Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs	0,6	0,8	0,6	0,7	0,0	0,0
Variations des provisions techniques	-51,9	-46,9	-51,9	-46,9	0,0	0,0
Variations des provisions techniques: part des réassureurs	-0,2	0,2	-0,2	0,2	0,0	0,0
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	50,1	-8,3	0,0	0,0	50,1	-8,3
Frais de règlement des sinistres pour propre compte	-40,6	-90,6	-83,1	-72,8	42,5	-17,8
Frais d'acquisition et de gestion	-15,8	-13,8	-13,9	-12,4	-1,8	-1,4
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0,1	0,3	0,1	0,3	0,0	0,0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-15,6	-13,5	-13,8	-12,1	-1,8	-1,4
Autres charges techniques pour propre compte	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0
Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement)						
Produits des placements	14,0	28,0	13,6	27,6	0,4	0,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-32,4	-10,7	-32,3	-10,5	-0,1	-0,1
Résultat des placements	-18,4	17,4	-18,7	17,1	0,3	0,3
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	-20,6	12,1	0,0	0,0	-20,6	12,1
Autres produits financiers	0,3	0,4	0,3	0,4	0,0	0,0
Autres charges financières	-2,5	-1,6	-2,5	-1,6	0,0	0,0
Résultat opérationnel	-16,6	5,3	-46,4	-0,4	29,8	5,8
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0,0	0,0				
Autres produits	0,0	0,0				
Autres charges	-0,1	-2,4				
Produits / charges extraordinaires		0,0				
Bénéfice / perte avant impôt	-16,8	2,9				
Impôts directs	-0,3	-0,7				
Bénéfice / perte	-17,0	2,3				



9.2 Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Groupe Mutuel Vie GMV SA, Martigny

Lausanne, le 24 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Groupe Mutuel Vie GMV SA (la Société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le bilan, compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.


Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.


En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Bilan

En CHF

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actifs			
Placements			
Biens immobiliers		42 373 989	35 994 500
Titres à revenu fixe		562 588 199	527 755 118
Prêts		30 457 439	26 629 168
Actions	1	43 651 420	52 213 965
Autres placements	2	122 186 624	134 353 824
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	3	119 757 070	156 609 999
Créances sur instruments financiers dérivés		7 801 447	-
Liquidités	4	30 885 511	33 805 363
Part des réassureurs dans les provisions techniques	7	3 786 048	3 960 303
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis		54 158 859	54 429 104
Créances découlant des activités d'assurance	5	1 331 714	1 029 550
Autres créances		700 804	609 846
Comptes de régularisation actifs	6	5 588 405	5 190 327
Total des actifs		1025 267 529	1032 581 067

Passifs

Provisions techniques	7	752 806 097	700 728 779
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	7	145 756 406	195 867 686
Provisions non-techniques	8	32 056 000	31 920 000
Dettes liées à des instruments financiers dérivés		7 861 394	-
Dettes découlant d'opérations d'assurance	9	10 905 310	10 933 658
Comptes de régularisation passifs	10	1 737 129	1 963 730
Dettes subordonnées		26 800 000	26 800 000
Total des provisions et des dettes externes		977 922 336	968 213 852
Capital-actions		25 000 000	25 000 000
Réserves légales : Fonds d'organisation		1 000 000	1 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		3 210 000	2 980 000
Réserves facultatives issues du bénéfice			
Réserve libre		32 000 000	30 000 000
Report de bénéfice		3 157 214	3 126 666
Bénéfice de l'exercice		-17 022 021	2 260 548
Total des capitaux propres	11	47 345 193	64 367 214
Total des passifs		1025 267 529	1032 581 067

Compte de résultat

En CHF

	Annexe	2022	2021
Produits			
Primes brutes		82 750 426	83 070 904
Primes brutes cédées aux réassureurs		-1 827 344	-1 718 886
Primes pour propre compte	12	80 923 082	81 352 019
Variations des reports de primes		- 84 721	- 66 702
Primes acquises pour propre compte		80 838 361	81 285 317
Autres produits de l'activité technique d'assurance		4 249	2 610
Total des produits de l'activité technique d'assurance		80 842 610	81 287 926
Charges			
Charges des sinistres : montants payés bruts	13	-39 188 562	-36 382 739
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		620 536	750 689
Variation des provisions techniques	14	-51 925 129	-46 882 952
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	14	- 210 751	200 780
Variation des provisions techniques : assurance sur la vie liée à des participations	15	50 080 306	-8 303 404
Frais d'acquisition et de gestion	16	-15 754 405	-13 820 697
Frais d'acquisition et de gestion : part des réassureurs		129 005	302 106
Autres charges techniques pour propre compte		- 19 143	- 54 980
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-56 268 141	-104 191 196
Résultat technique de l'assurance		24 574 469	-22 903 269
Produits des placements	17	14 027 281	28 041 710
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-32 428 371	-10 651 638
Résultat des placements		-18 401 090	17 390 072
Résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	19	-20 608 662	12 072 719
Autres produits financiers		268 779	411 544
Autres charges financières		-2 451 383	-1 647 467
Résultat opérationnel		-16 617 887	5 323 598
Autres produits		-	-
Autres charges		- 136 000	-2 410 000
Résultat avant impôt		-16 753 887	2 913 598
Impôts directs		- 268 134	- 653 050
Résultat de l'exercice		-17 022 021	2 260 548

Tableau de flux de trésorerie

En CHF

	2022	2021
Résultat de l'exercice	-17 022 021	2 260 548
Amortissements/corrections de valeurs sur :		
Placements	27 893 687	-7 853 238
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	21 332 069	-11 313 403
Augmentation/diminution des :		
Reports de primes	84 721	66 702
Provisions techniques	51 925 129	46 882 952
Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	-50 043 810	8 298 766
Provisions non techniques	136 000	2 410 000
Augmentation/diminution des actifs et passifs		
Placements	-52 204 783	-61 836 769
Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	15 520 860	174 180
Créances sur instruments financiers dérivés	-7 801 447	4 108 636
Part des réassureurs dans les provisions techniques	174 255	- 196 142
Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis	270 245	1 274 142
Créances découlant des activités d'assurance	- 302 164	1 077 920
Autres créances	- 90 958	170 186
Comptes de régularisation actifs	- 398 079	13 879
Dettes sur instruments financiers dérivés	7 861 394	-4 107 658
Dettes découlant d'opérations d'assurance	- 28 348	1 649 739
Comptes de régularisation passifs	- 226 601	79 958
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	14 102 169	-19 100 150
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	-2 919 852	-16 839 603
Liquidités état initial 01.01.	33 805 363	50 644 966
Liquidités état final 31.12.	30 885 511	33 805 363
Variation des liquidités	-2 919 852	-16 839 603

Annexe aux comptes 2022

Principes généraux concernant la présentation des comptes

Présentation des comptes

Les comptes statutaires sont établis conformément aux dispositions du droit suisse en matière de comptabilité commerciale et de présentation des comptes (titre trente-deuxième du Code des obligations) ainsi qu'aux dispositions de l'ordonnance OS-FINMA.

Les comptes présentent la situation économique de l'entreprise de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les états financiers sont établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation.

Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022: CHF 99 256; 2021: CHF 129 067) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon les principes de la délimitation périodique et du rattachement des charges aux produits, ainsi que selon le principe des coûts historiques, sauf indication contraire. L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Les principes de régularité et de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'appliquent aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Cours de clôture des devises au 31.12:

	2022	2021
AUD	0,6309	0,6627
CAD	0,6827	0,7238
EUR	0,9901	1,0374
GBP	1,1189	1,2340
JPY	0,7053	0,7924
NOK	9,4302	10,3471
SEK	8,8741	10,0794
USD	0,9245	0,9129

Annexe aux comptes 2022

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles et les liquidités du portefeuille de placement, évaluées à la valeur nominale.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite d'éventuels correctifs de valeurs. Des provisions sur créances sont calculées individuellement sur les différents types de débiteurs afin de couvrir les risques de pertes d'encaissement.

Frais d'acquisition différés, activés, non encore amortis

La possibilité d'activer les frais d'acquisition au sens de l'article 65 alinéa 2 de l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées est appliquée.

Le taux maximum pour l'activation de frais d'acquisition ne doit pas dépasser le taux correspondant pour la déduction en cas de calcul de la valeur de rachat.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Placements

Les placements de capitaux sont présentés au bilan en considérant les catégories suivantes :

- Les biens immobiliers : les terrains et immeubles sont évalués à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements et pertes de valeur cumulés. Les amortissements se font de manière linéaire et selon la durée d'utilisation escomptée. La valeur des immobilisations corporelles est révisée chaque fois que l'on relève un indice précisant que sa valeur recouvrable pourrait être inférieure à sa valeur comptable. La valeur limite supérieure des immeubles est fixée par une expertise interne effectuée annuellement selon la méthode DCF (Discounted Cash Flow). Une valeur d'expertise selon la méthode DCF est également calculée périodiquement par un expert externe.
- Les titres à revenu fixe sont présentés selon la méthode du coût amorti. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les actions et placements similaires sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les placements collectifs, les produits structurés et les dérivés sont évalués aux valeurs cotées en bourse à la date de clôture. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés des produits/charges des placements.
- Les prêts et les prêts sur police sont évalués à la valeur nominale sans correctif de valeur. Les prêts sur police sont limités à leur valeur de rachat.

Créances et dettes sur instruments financiers dérivés

Les contrats à terme sur devises sont évalués à la valeur de marché à la date de clôture. Ils sont présentés au brut dans les créances et les dettes sur instruments financiers dérivés. Les variations de valeur sont enregistrées dans les autres produits financiers et autres charges financières.

Annexe aux comptes 2022

Provisions non-techniques

La réserve pour risques liés aux placements de capitaux englobe les volatilités à long terme du marché de capitaux. Elle est déterminée en fonction du portefeuille global et est vérifiée chaque année. La provision-cible pour risques liés aux placements de capitaux est calculée sur la base de la volatilité à 10 ans des titres cotés ainsi que sur le risque de défaut de paiement des placements de capitaux à intérêts fixes.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Lorsque, en raison d'événements passés, il faut s'attendre à une perte d'avantages économiques lors d'exercices futurs, des provisions à charge du compte de résultat sont aussitôt constituées à hauteur du montant vraisemblablement nécessaire.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées comprennent des prêts de durée indéterminée, contractés envers Fondation Mutuelle et transférés à Groupe Mutuel Holding SA au 01.07.2018. Ceux-ci portent un intérêt calculé sur la base du taux swap à un an avec une marge d'intérêt supplémentaire de 1.35%. Les intérêts sont payés annuellement.

Provisions techniques

La définition des provisions techniques, pour les besoins de l'établissement du bilan, est faite en collaboration avec l'actuaire responsable, qui en fixe également le niveau nécessaire compte tenu de la structure de l'effectif et de l'observation statistique des cas d'assurance survenus durant les dernières années. Ces provisions sont conformes au plan d'exploitation en vigueur soumis à la FINMA et approuvé le 21.10.2021.

Annexe aux comptes 2022

En CHF

Indications relatives aux postes du bilan

1. Actions	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Actions	44 894 337	53 534 592	-8 640 255
./. Instruments financiers dérivés - engagements	-1 242 917	-1 320 627	77 709
Total des actions	43 651 420	52 213 965	-8 562 546

2. Autres placements	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Fonds de placements - Actions	15 261 497	18 046 618	-2 785 122
Fonds de placements - Obligations	38 063 642	49 291 296	-11 227 654
Fonds de placements - Immobilier	32 893 872	30 316 460	2 577 412
Fonds de placements - Mixtes	-	2 768 601	-2 768 601
Fonds de placements - Autres	10 927 876	10 837 562	90 315
Sous-total des placements collectifs	97 146 886	111 260 537	-14 113 650
Produits structurés suisses	19 570 483	20 648 287	-1 077 805
Produits structurés étrangers	5 469 255	2 445 000	3 024 255
Sous-total des produits structurés	25 039 737	23 093 287	1 946 450
Total des autres placements	122 186 624	134 353 824	-12 167 200

3. Placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Fonds en actions	45 520 067	69 519 436	-23 999 368
Fonds obligataires	65 022 981	85 133 453	-20 110 472
Fonds mixtes	393 907	-	393 907
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	8 820 115	1 957 111	6 863 004
Total des placements provenant de l'assurance vie liée à des participations	119 757 070	156 609 999	-36 852 929

4. Liquidités	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Liquidités	29 640 681	32 502 153	-2 861 472
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 244 830	1 303 210	- 58 380
Total des liquidités	30 885 511	33 805 363	-2 919 852

Liquidités pour couverture de contrats futures: il s'agit de comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 19 contrats EURO STOXX 50 et 5 contrats SMI Future avec une échéance au 17 mars 2023 (au 31.12.2021: une vente à découvert de 6 contrats S&P 500 mini avec échéance au 23 mars 2022). Ces positions en futures sont présentées avec les actions, sous la rubrique Instruments financiers dérivés - engagements.

Annexe aux comptes 2022

En CHF

5. Créances découlant des activités d'assurance	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances sur les partenaires ou les parties liées	322 553	157 771	164 782
Créances sur tiers	1 088 160	952 779	135 382
Créances sur les preneurs d'assurance	1 410 714	1 110 550	300 164
./. Provision pour pertes sur preneurs d'assurance	- 79 000	- 81 000	2 000
Total des créances découlant des activités d'assurances	1 331 714	1 029 550	302 164

6. Comptes de régularisation actifs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts acquis non échus	2 831 261	2 700 228	131 033
Prestations d'assurance versées d'avance	2 302 159	2 064 361	237 798
Autres comptes de régularisation	454 985	425 738	29 247
Total des comptes de régularisation actifs	5 588 405	5 190 327	398 079

7. Provisions techniques	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Report de primes	7 920 542	7 768 352	-	-	7 920 542	7 768 352
Provisions pour sinistres en cours	13 919 446	12 915 622	- 104 992	- 222 327	13 814 454	12 693 295
Autres provisions techniques	132 803 848	132 526 323	-	-	132 803 848	132 526 323
Réserves mathématiques	575 947 403	524 691 388	-3 644 560	-3 737 976	572 302 843	520 953 412
Provisions pour parts d'excédents contractuels	14 214 859	12 827 095	-	-	14 214 859	12 827 095
Provisions pour fonds d'excédents	8 000 000	10 000 000	-	-	8 000 000	10 000 000
Total des provisions techniques	752 806 097	700 728 779	-3 749 552	-3 960 303	749 056 545	696 768 475

Provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Report de primes	328 578	396 047	-	-	328 578	396 047
Provisions pour sinistres en cours	896 027	492 697	- 36 496	-	859 531	492 697
Autres provisions techniques	37 395 202	42 607 346	-	-	37 395 202	42 607 346
Réserves mathématiques	106 964 779	152 198 671	-	-	106 964 779	152 198 671
Provisions pour parts d'excédents contractuels	171 820	172 925	-	-	171 820	172 925
Total des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations	145 756 406	195 867 686	- 36 496	-	145 719 910	195 867 686

Total	898 562 504	896 596 465	-3 786 048	-3 960 303	894 776 455	892 636 161
--------------	--------------------	--------------------	-------------------	-------------------	--------------------	--------------------

Annexe aux comptes 2022

En CHF

8. Provisions non-techniques	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	31 276 000	31 140 000	136 000
Provision pour pertes sur agents	780 000	780 000	-
Total des provisions non-techniques	32 056 000	31 920 000	136 000

9. Dettes découlant d'opérations d'assurance	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Dettes envers les preneurs d'assurance	5 350 650	5 706 451	- 355 801
Dettes envers les agents et les intermédiaires	2 735 415	3 332 722	- 597 307
Dettes envers les partenaires ou les parties liées	1 662 240	225 757	1 436 483
Dettes envers les réassureurs	1 157 005	1 668 728	- 511 723
Dettes envers les entreprises d'assurance	2 819 245	1 894 485	924 760
Total des dettes découlant d'opérations d'assurance	10 905 310	10 933 658	- 28 348

10. Comptes de régularisation passifs	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Provision pour impôts	-	353 800	- 353 800
Commissions à payer	1 473 236	1 416 961	56 275
Autres comptes de régularisation	263 893	192 969	70 924
Total des comptes de régularisation passifs	1 737 129	1 963 730	- 226 601

11. Etat des fonds propres	Capital actions	Réserves légales: Fonds d'organisation	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives: réserve libre	Réserves facultatives issues du bénéfice	Total des capitaux propres
Etat au 31.12.2020	25 000 000	1 000 000	2 810 000	29 000 000	4 296 666	62 106 666
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice			170 000		- 170 000	-
Attribution aux réserves facultatives - Réserve libre				1 000 000	-1 000 000	-
Bénéfice/perte de l'année 2021					2 260 548	2 260 548
Fonds propres au 31.12.2021	25 000 000	1 000 000	2 980 000	30 000 000	5 387 214	64 367 214
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice			230 000		- 230 000	-
Attribution aux réserves facultatives - Réserve libre				2 000 000	-2 000 000	-
Bénéfice/perte de l'année 2022					-17 022 021	-17 022 021
Fonds propres au 31.12.2022	25 000 000	1 000 000	3 210 000	32 000 000	-13 864 807	47 345 193

Annexe aux comptes 2022

En CHF

Indications relatives au compte de résultat

12. Primes pour propre compte	2022	2021	Variation
Primes périodiques	82 483 660	82 800 443	- 316 783
Primes uniques	266 766	270 461	- 3 696
Primes brutes cédées aux réassureurs	-1 827 344	-1 718 886	- 108 458
Primes pour propre compte	80 923 082	81 352 019	- 428 937

13. Charges des sinistres : montants payés bruts	2022	2021	Variation
Prestations payées	-39 426 360	-36 418 331	-3 008 029
./. Prestations anticipées - invalidité	237 798	35 592	202 206
Charges des sinistres : montants payés bruts	-39 188 562	-36 382 739	-2 805 823

14. Variation des provisions techniques	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Provisions pour sinistres en cours	-1 003 824	197 402	- 117 335	- 107 994	-1 121 159	89 408
Autres provisions techniques	- 277 526	-11 454 572	-	-	- 277 526	-11 454 572
Réserves mathématiques	-51 256 015	-31 319 107	- 93 416	308 774	-51 349 431	-31 010 333
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-1 387 764	-1 306 675	-	-	-1 387 764	-1 306 675
Provisions pour fonds d'excédents	2 000 000	-3 000 000	-	-	2 000 000	-3 000 000
Total des variations des provisions techniques	-51 925 129	-46 882 952	- 210 751	200 780	-52 135 880	-46 682 171

15. Variation des provisions techniques : assurance sur la vie liée à des participations	Provisions brutes		Parts réassureurs		Provisions nettes	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Provisions pour sinistres en cours	- 403 330	- 160 433	36 496	- 4 638	- 366 834	- 165 071
Autres provisions techniques	5 212 144	2 269 889	-	-	5 212 144	2 269 889
Réserves mathématiques	45 233 891	-10 403 317	-	-	45 233 891	-10 403 317
Provisions pour parts d'excédents contractuels	1 106	- 4 905	-	-	1 106	- 4 905
Total des variations des provisions techniques : assurance sur la vie liée à des participations	50 043 810	-8 298 766	36 496	- 4 638	50 080 306	-8 303 404

Annexe aux comptes 2022

En CHF

16. Frais d'acquisition et de gestion	2022	2021	Variation
Autres frais d'acquisition et de gestion	-10 194 509	-7 486 607	-2 707 901
Frais d'acquisition	-5 289 651	-5 059 947	- 229 703
Frais d'acquisition non amortis (nets)	- 270 245	-1 274 142	1 003 897
Total des frais d'acquisition et de gestion	-15 754 405	-13 820 697	-1 933 708

17. Produits des placements

2022	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	1 651 091	-	-	1 651 091
Titres à revenu fixe	5 252 168	437 561	713 528	6 403 257
Prêts	289 524	-	-	289 524
Actions	1 417 322	1 253 255	423 904	3 094 481
Placements collectifs	1 251 389	305 573	150 406	1 707 369
Produits structurés	794 816	-	86 743	881 559
Autres placements	2 046 205	305 573	237 149	2 588 928
Total des produits des placements	10 656 311	1 996 389	1 374 581	14 027 281

2021	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	1 681 307	-	-	1 681 307
Titres à revenu fixe	5 235 188	694 350	916 246	6 845 783
Prêts	256 424	-	-	256 424
Actions	1 356 219	8 893 396	1 240 311	11 489 925
Placements collectifs	939 378	3 824 361	1 575 496	6 339 235
Produits structurés	792 267	366 668	270 100	1 429 035
Autres placements	1 731 645	4 191 029	1 845 596	7 768 270
Total des produits des placements	10 260 783	13 778 775	4 002 152	28 041 710

Annexe aux comptes 2022

En CHF

18. Charges des placements

2022	Charges des placements	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	-1 001 919	- 463 711	-	-1 465 631
Titres à revenu fixe	- 27 256	-1 554 328	- 680 089	-2 261 672
Prêts	- 6 000	-	-	- 6 000
Actions	- 85 534	-10 245 103	- 672 702	-11 003 339
Placements collectifs	- 43 004	-15 435 467	-1 248 710	-16 727 182
Produits structurés	-	- 964 548	-	- 964 548
Autres placements	- 43 004	-16 400 015	-1 248 710	-17 691 729
Total des charges des placements	-1 163 713	-28 663 157	-2 601 501	-32 428 371

2021	Charges des placements	Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	- 481 200	-3 185 448	-	-3 666 647
Titres à revenu fixe	- 73 082	-1 158 958	- 55 625	-1 287 665
Prêts	-	-	-	-
Actions	- 92 224	-1 571 544	- 654 614	-2 318 382
Placements collectifs	- 77 443	-2 436 164	- 700 103	-3 213 711
Produits structurés	-	- 158 093	- 7 140	- 165 233
Autres placements	- 77 443	-2 594 257	- 707 243	-3 378 944
Total des charges des placements	- 723 949	-8 510 207	-1 417 482	-10 651 638

Annexe aux comptes 2022

En CHF

19. Résultat des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations

2022	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées
Fonds en actions	53 494	-	-
Fonds obligataires	-	-	-
Fonds mixtes	773	-	-
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	722 618	-	-
Total	776 885	-	-

2022	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Résultat net
Fonds en actions	- 6 825	-11 910 576	-2 324 336	-14 188 243
Fonds obligataires	- 786	-5 989 017	-1 102 047	-7 091 850
Fonds mixtes	-	- 6 093	-	- 5 320
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	- 45 866	-	-	676 752
Total	- 53 478	-17 905 686	-3 426 383	-20 608 662

2021	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées
Fonds en actions	55 496	11 984 292	221 700
Fonds obligataires	-	374 626	-
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	755 536	-	-
Total	811 032	12 358 918	221 700

2021	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Résultat net
Fonds en actions	- 1 321	-	-	12 260 167
Fonds obligataires	- 932	-1 267 214	-	- 893 521
Autres placements de capitaux provenant de l'assurance vie liée à des participations	- 49 464	-	-	706 072
Total	- 51 717	-1 267 214	-	12 072 719

Annexe aux comptes 2022

En CHF

Autres données relatives à l'annexe

Fortune liée	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Fortune liée traditionnelle	773 404 847	737 137 018	36 267 829
Fortune liée "Fonds de placements"	172 790 418	225 609 021	-52 818 604
Total	946 195 265	962 746 040	-16 550 775

Engagements conditionnels

Groupe Mutuel Vie GMV SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par Groupe Mutuel Vie GMV SA.

Honoraires de l'organe de révision	2022	2021	Variation
Prestations de révision			
Exercice en cours	101 800	117 665	- 15 865
Exercices antérieurs	- 57	520	- 577
Autres prestations	-	-	-
Total	101 743	118 185	- 16 442

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, la situation financière et les résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan.

Annexe aux comptes 2022

En CHF

Proposition de l'utilisation du bénéfice au bilan

par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale	31.12.2022	31.12.2021
Réserves facultatives issues du bénéfice		
Report de bénéfice	3 157 214	3 126 666
Bénéfice/perte de l'exercice	-17 022 021	2 260 548
Réserves facultatives issues du bénéfice	-13 864 807	5 387 214
./ Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-	- 230 000
./ Attribution à la réserve facultative issue du bénéfice - réserve libre	-	-2 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice - résultat à reporter	-13 864 807	3 157 214

Impressum

Rédaction & Layout

Secteur Communication & Organisation

Photos

Getty images

Éditeur

Groupe Mutuel
Rue des Cèdres 5, 1919 Martigny

E-mail

presse@groupemutuel.ch



Groupe Mutuel Vie GMV SA Rapport sur la situation financière 2022

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA | Rue des Cèdres 5 | 1919 Martigny | 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA / Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie / Fondation Collective Open Pension / Fondation Option Libre Passage